

# Chronique Roubaisienne

BUREAU: 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 228 — TELEPHONE.

## La grève des maçons

La chambre syndicale des ouvriers maçons et après avoir entendu les explications du comité de la grève et avoir pris connaissance d'une lettre émanant d'un patron de la ville, donnant partiellement satisfaction à la rentrée, décide de ne pas rentrer dans cette maison, tant que tous les patrons n'auront donné satisfaction dans les mêmes conditions.

Elle prévient également les ouvriers travaillant en dehors de la ville, de ne pas croire les bruits tendancieux que certaines personnes étrangères au syndicat font courir au sujet de la reprise du travail. Ce fait est absolument faux. La grève continuera jusqu'à ce qu'il y ait eu entente entre le syndicat ouvrier et le syndicat patronal.

On se sépara aux cris de Vive la solidarité ouvrière de Roubaix.

La chambre syndicale rappelle à tous ses membres qu'ils doivent assister à la réunion forcée, mardi matin, à 8 heures et demie, au local habituel, rue Decroix, 162.

## Appel à la solidarité

L'Union des Syndicats roubaisiens lance l'appel suivant:

Camarades, Depuis bientôt 3 mois, nos camarades ouvriers maçons luttent avec un courage admirable pour obtenir une augmentation de salaire.

Malgré la longue durée de cette grève, messieurs les patrons s'obstinent toujours dans leur entêtement farouche. Ils ne veulent faire aucune concession à leurs ouvriers.

Les maçons doivent être secourus dans leur lutte. Les camarades de tous les syndicats doivent tous faire l'effort nécessaire pour permettre la résistance aux vaillants qui, depuis si longtemps luttent avec l'énergie du désespoir pour obtenir satisfaction.

Ouvriers Syndiqués ! Il faut, si vous voulez que nos camarades maçons sortent victorieux de la lutte, que votre solidarité se traduise non plus par des paroles, mais par des actes. Il ne suffit plus de dire qu'il faut les soutenir, il faut agir pour le faire.

À la dernière assemblée de l'Union des Syndicats tenue le 25 juin, il a été décidé qu'il serait créé un timbre spécial dit « de solidarité ». Ce timbre serait distribué par les grévistes eux-mêmes à tout syndiqué qui leur donnerait 0 fr. 10 centimes, et ouvrirait un témoignage de solidarité ouvrière pour la couverture intérieure du livret des syndiqués.

A cet effet chaque dimanche et jusqu'à la fin de la grève des maçons, des bénévoles des grévistes, munis de timbres spéciaux accompagneront les collecteurs des syndicats dans leur tournée au domicile des syndiqués.

Nous avons la conviction que chaque syndiqué qui se fera le don de son timbre, est un acte de solidarité, et nous sommes certains que les ouvriers syndiqués feront leur devoir pour leurs camarades syndiqués. Qu'ils viennent à leur tour, et nous leur remercierons.

Camarades ! Cette initiative n'est pas notre fièvre, c'est votre solidarité ! Tous pour chacun ! Chacun pour tous ! Syndicats adhérents à l'Union des Syndicats Roubaisiens

Syndicats : des Garçons brasseurs — des Garçons Boulangers — des ouvriers Charpentiers-Ménagers — des ouvriers Chaudronniers en fer — des ouvriers Charbonniers — des ouvriers Couvreaux — des ouvriers Condoréens — des ouvriers Débardeurs — des ouvriers Lithographes — des ouvriers Mécaniciens — des ouvriers Moteurs en fer — des ouvriers Peintres — des ouvriers Papieriers-Relieurs — des ouvriers Plafonneurs — des ouvriers Peaux — des ouvriers du Textile — des Ouvriers Typographes — des ouvriers Tisserands — des ouvriers Tailleurs de pierres blanches — des ouvriers Tailleurs de pierres bleues.

## Grave accident de tramway

Une jeune fille blessée.

Samedi soir à 8 heures, Mlle Hélène Duhamel, 24 ans, caissière chez M. Bossut-Cuvelier, fleuribantier, Grande-Rue, quittait son travail et montait sur le tramway de Watrelos qui, après l'arrêt de la rue du Collège, se remettait déjà en marche.

Son tramway tomba. La jeune fille descendit pour le ramasser. Mais elle glissa. Sa main gauche fut prise sous un rail et l'anulaire et le médus furent complètement tranchés.

On transporta la blessée à la pharmacie Populaire où elle reçut les soins du docteur Rousseau. Elle eussent été conduits en ambulance au hôpital du Crétinier, à Watrelos où elle demeura.

Détail particulier : Après l'accident on a vainement recherché le portemonnaie de Mlle Duhamel. Il avait disparu.

## Les cambrioleurs

Vendredi, entre midi et 2 heures, des cambrioleurs se sont introduits dans une salle attenante à la maison de campagne de M. Piérard-Servie, rue Barbiéux. Ils ont fracturé quelques meubles et emporté des bijoux, de l'argent, des boîtes à cigares.

On croit que ce sont les mêmes cambrioleurs qui ont opéré chez M. Piérard et chez M. Léon Motte-Scarpel.

## TENTATIVE DE VOL

Une enquête est ouverte au sujet d'un vol commis la nuit dernière entre minuit et une heure, rue de la Mackellerie, 107, chez Mme veuve Dulhou.

Un vol avait été ouvert et un contenu probablement enduit de mortier brisé. Ces premières dispositions prises, les cambrioleurs se préparèrent à pénétrer dans la maison, lorsque Mme Duthoit, réveillée, se mit à crier : « Au voleur ! »

Prudemment, les malfaiteurs prirent la fuite.

## LES BRULURES

Marguerite Lefebvre, 22 ans, soigneuse, 37, rue d'Antoine, et employée à la Société anonyme de teinture et d'impression (rayon Pneumatique), boulevard de Mulhouse, s'est brûlée à la main droite en s'appuyant, par négligence, sur un rouleau de lisseuse.

Jean Kestromont, mouleur, demeurant rue des Villars, cour Bataille, au Blanc-Sea, employé chez Dufosse Allard, souffleur, rue d'Espinal, a reçu de la fonte sur le pied droit se faisant une brûlure du deuxième degré.

## EXERCICE DANCEREUX

Un accident assez grave et qui tiendra la victime loin de l'usine pendant un mois au moins, s'est produit à la fondrière de la Poasse-aux-Chânes.

En soulevant un châssis, Edouard Delcroy, 4, rue de la Chaussée s'est luxé l'index droit et de la fonte un fusion lui étant tombée sur les mains, il a eu l'index et le médus droits fortement brûlés.

## EN CASSANT UN BATI

Fernand Leleu, âgé de 22 ans, chauffeur, demeurant 4, rue de Wasquehal, à Tourcoing, est employé au peignage de l'Épeule, rue du Brondoloire. Il était occupé vers onze heures du matin à casser un bati en fer, lorsqu'il reçut un coup qui lui fit à la jambe gauche une assez forte plaie.

Le docteur qui lui a prodigué des soins ne croit pas qu'il en soit quitté avant un long mois.

## APPEL A LA SOLIDARITE

Aujourd'hui, dimanche, à 8 heures, soirée au bénéfice d'un ouvrier mouleur malade depuis un an. Cette soirée est organisée chez Arthur Hiltrop, 66, rue Chapelle-Carette.

Les ouvriers se feront un devoir d'assister à cette soirée.

## TENEZ BIEN VOS RECISTRES

Est-ce oublié, est-ce négligé ? Amandine Vinois, qui loue des chambres garnies, rue des Champs, 23, avait omis de mentionner sur son livre de loyer le départ d'un voyageur qui était descendu chez elle.

La police s'en étant aperçue, une contravention a été dressée à Amandine Vinois, que nous retrouverons, par conséquent, devant le tribunal de simple police.

## AUX METALLURGIQUES

Aujourd'hui dimanche, 28 juin 1908, à dix heures, se réunira, salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, grande conférence syndicale sous la présidence du citoyen Louis Dumont, trésorier adjoint du syndicat des métallurgistes, avec le concours assuré du citoyen Maurice Blanchard, secrétaire de la Fédération nationale des Métallurgistes de France.

Ordre du jour : L'utilité des syndicats ; les accidents du travail ; libre choix des docteurs.

Dans l'intérêt de vos enfants vous ne pouvez acheter vos voitures d'enfants qu'aux Galeries Lilloises. Demander tarif.

## MAGASIN DEVALISE

Les voleurs ne respectent rien : c'est un pauvre marchand de place qui, cette fois, vient d'être leur victime.

Paul Hernalsteine, c'est le nom du marchand, demeure 36, rue des Charpentiers, mais il laisse ses marchandises dans un magasin situé derrière l'Estaminet Jonquel, rue Pierre Molle.

Or, il s'est aperçu, hier matin, en allant chercher ces marchandises, qu'on lui avait volé un certain nombre d'articles de lingerie et de bonneterie.

Il s'enquiert l'estaminet, interroge les voisins, personne n'avait rien vu, personne ne savait rien.

En désespoir de cause, le marchand se dirigea vers le commissariat du 5<sup>e</sup> arrondissement et confia ses peines à M. Grimaldi, qui aussitôt, ouvrit une enquête sur ce vol.

## LES BONS LOCATAIRES

Il y a quelques temps, M. François Desgodins, demeurant 33, rue Pennaud, louait une chambre dans sa maison à un journalier, Pierre Saliquet, et à Palmiry Tambuyser, soigneuse, sa compagne.

Le couple n'était pas fort riche et déjà il devait à M. Desgodins la petite somme de 36 francs. Pauvreté n'est pas vice, dit-on ; on peut être pauvre et être honnête. Les deux occupants de la chambre, sans doute, par l'avis d'Alfred et de Palmiry qui, en guise de paiement, décidèrent, la nuit dernière, de démolir dans un autre garni leurs meubles.

Comme ils se préparaient à monter leur ménage, ils emportèrent avec eux une couverture de laine d'une valeur de 14 francs, bien décidés, certainement, à prendre les draps au part, le matelas et le sommier.

Le lendemain matin, à dix heures, on les bruisait au lit dans le cinquième. En attendant, François Desgodins, gôtant fort peu le procédé, a déposé une plainte contre les mains du commissaire de police.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises à bas prix, elle est la seule à Roubaix qui vous envoie à la coopérative sociale et soutient moralement et économiquement votre Parti dans toutes les circonstances.

## MOUVEMENT SOCIAL

CHAMBRE SYNDICALE DES MOULEURS EN FER ET EN CUIVRE. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 30 juin, à 7 heures précises du soir, 111, Grande-Rue.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux et correspondances. — 2. Compte moral et financier. — 3. Rapport de la commission administrative. Congrès national du 13, 14, 15 et 16 juillet. — 4. Nominations de délégués. — 5. Compte rendu du dépouillement du référendum. — 6. Questions diverses. — 7. Tirage des primes.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Aujourd'hui dimanche 28 juin, à dix heures du matin, réunion du syndicat, au siège.

ORDRE DU JOUR. — Renouvellement de la commission. — Question du secrétaire permanent. — Extrême urgence.

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES. — Le Cercle d'études sociales se réunira lundi, à 8 heures du soir, en son local ordinaire, coopérative « La Paix », boulevard de Beffort.

CHIRURGIEN-DENTISTE. — M. H. Nauwelaers, 39, rue de la Paix. — Extraits, consultations, sans douleur. Maladies de la bouche. 506.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS. — LES XL. — Aujourd'hui 28 juin, à 10 heures 1/2 très précises du matin, répétition générale. Présence indispensable pour mise au point des chœurs à exécuter au concert du 19 juillet.

AMICALE, RUE BREZIN. — Les sociétés n'ayant pas encore retiré leur invitation pour assister à la fête organisée en l'honneur d'Hippolyte Carnot, pourront les prendre, à l'École, aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 heures du matin.

## GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX: 4, rue de Roubaix

## L'ACCIDENT MORTEL DE LA PLACE THIERS

Funérailles de la victime

M. Dumas, directeur de la compagnie de tramways de Roubaix-Tourcoing a fait procéder samedi à une enquête pour établir de façon précise les circonstances de l'accident mortel de jeudi dernier. Le car E 314 a été conduit rue de Roubaix. Alors que le lourd véhicule était entrainé par la pente le frein à air comprimé a été manœuvré ; il a fonctionné très normalement.

M. Dumas est des lors en droit de conclure que ce n'est pas ce frein qui a causé le tamponnement et l'indirectement l'accident. D'après le directeur la pente était trop forte, à l'endroit où se produisit l'accident pour que la manœuvre du frein ait suffi à arrêter net le véhicule. Toute chose à ce sujet serait d'ailleurs vaine. Ce qui paraît certain c'est qu'il n'y eut pas de la faute du wattmann. Cette constatation acquise, il sied donc ne pas se perdre dans un maquis de commentaires.

Les funérailles de la victime ont été célébrées dans l'après-midi, à 2 heures et demie. Le deuil était conduit par les membres de la famille.

Aucun incident ne s'est produit. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont de Neuville.

## LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE Sucre Béghin

## CROIX

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil se réunira en séance ordinaire.

Voici l'ordre du jour : Compte administratif de 1907 rapporté de la commission des finances; Compte de gestion du Baccarier municipal (rapport de la commission des finances); Budget supplémentaire de 1908 (rapport de la commission des finances); Budget vicinal de 1908 (rapport de la commission des finances); Demande de mise en vertu de l'article 70 de la loi municipale de 1884 sur les comptes et budgets de l'hospice de la ville de Roubaix; Projet d'assurance individuelle; Affaire de la Grande Harmonie; Sûreté des ports et fenêtrages; Chemin d'intérêt commun n° 143; Élargissement du viaduc près la gare de Croix; Avis émis par une proposition de vente d'un terrain de 0 fr. 60 appartenant au bureau de bienfaisance de la ville de Croix; Imputation sur le crédit contribution des biens communaux de l'impôt des portes et fenêtrages affectant aux logements des directeurs et directrices d'écoles; Réjection du projet de cahier de dépenses de l'année 1907; Communication de divers documents.

ACIDENTS DU TRAVAIL. — Dion Jules, tisserand, usine du boulevard Zoia, a reçu un coup de pied gauche, contusion du gros orteil.

Martin Geompos, charbon, maison Delmée, s'est fait au coude droit en soulevant un essieu. Blessures à la main, à la poitrine et à la tête.

Estimé Jules, tisserand, usine de la rue de la Gare, 121, a reçu un coup de bois sur le bras gauche, contusions.

ÉTAT CIVIL DE CROIX. — Naissances. — Toussaint Fernand Léon et Toussaint Gaston Louis, rue de la Gare, 121, à Croix, le 27 juin.

Parti SOCIALISTE. — Comité Cantonal. — Aujourd'hui dimanche 28 juin, à dix heures, réunion trimestrielle du comité, salle Julien Salari, au Petit Lannoy, Henri. Présence absolument indispensable.

FLERS-BOURG. — Parti SOCIALISTE. — Aujourd'hui dimanche 28 juin, à 9 heures du soir, réunion du groupe chez Dupouchelle, route de Lannoy.

## WATRELOS

Une ferme cambriolée

La nuit dernière, deux malfaiteurs ont pénétré dans la ferme Delange freres, à la Merinoire. Ils ont tout bouleversé. Ils ont également pénétré dans la chambre d'habitation et la chambre à coucher. Ils ont emporté une certaine quantité de linge, des vêtements, des bijoux, et des objets de valeur.

Le couple n'était pas fort riche et déjà il devait à M. Desgardins la petite somme de 36 francs. Pauvreté n'est pas vice, dit-on ; on peut être pauvre et être honnête. Les deux occupants de la chambre, sans doute, par l'avis d'Alfred et de Palmiry qui, en guise de paiement, décidèrent, la nuit dernière, de démolir dans un autre garni leurs meubles.

Comme ils se préparaient à monter leur ménage, ils emportèrent avec eux une couverture de laine d'une valeur de 14 francs, bien décidés, certainement, à prendre les draps au part, le matelas et le sommier.

Le lendemain matin, à dix heures, on les bruisait au lit dans le cinquième. En attendant, François Desgodins, gôtant fort peu le procédé, a déposé une plainte contre les mains du commissaire de police.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises à bas prix, elle est la seule à Roubaix qui vous envoie à la coopérative sociale et soutient moralement et économiquement votre Parti dans toutes les circonstances.

CHAMBRE SYNDICALE DES MOULEURS EN FER ET EN CUIVRE. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 30 juin, à 7 heures précises du soir, 111, Grande-Rue.

ORDRE DU JOUR. — Lecture des procès-verbaux et correspondances. — 2. Compte moral et financier. — 3. Rapport de la commission administrative. Congrès national du 13, 14, 15 et 16 juillet. — 4. Nominations de délégués. — 5. Compte rendu du dépouillement du référendum. — 6. Questions diverses. — 7. Tirage des primes.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Aujourd'hui dimanche 28 juin, à dix heures du matin, réunion du syndicat, au siège.

ORDRE DU JOUR. — Renouvellement de la commission. — Question du secrétaire permanent. — Extrême urgence.

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES. — Le Cercle d'études sociales se réunira lundi, à 8 heures du soir, en son local ordinaire, coopérative « La Paix », boulevard de Beffort.

CHIRURGIEN-DENTISTE. — M. H. Nauwelaers, 39, rue de la Paix. — Extraits, consultations, sans douleur. Maladies de la bouche. 506.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS. — LES XL. — Aujourd'hui 28 juin, à 10 heures 1/2 très précises du matin, répétition générale. Présence indispensable pour mise au point des chœurs à exécuter au concert du 19 juillet.

AMICALE, RUE BREZIN. — Les sociétés n'ayant pas encore retiré leur invitation pour assister à la fête organisée en l'honneur d'Hippolyte Carnot, pourront les prendre, à l'École, aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 heures du matin.

## GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX: 4, rue de Roubaix

## L'ACCIDENT MORTEL DE LA PLACE THIERS

Funérailles de la victime

M. Dumas, directeur de la compagnie de tramways de Roubaix-Tourcoing a fait procéder samedi à une enquête pour établir de façon précise les circonstances de l'accident mortel de jeudi dernier. Le car E 314 a été conduit rue de Roubaix. Alors que le lourd véhicule était entrainé par la pente le frein à air comprimé a été manœuvré ; il a fonctionné très normalement.

M. Dumas est des lors en droit de conclure que ce n'est pas ce frein qui a causé le tamponnement et l'indirectement l'accident. D'après le directeur la pente était trop forte, à l'endroit où se produisit l'accident pour que la manœuvre du frein ait suffi à arrêter net le véhicule. Toute chose à ce sujet serait d'ailleurs vaine. Ce qui paraît certain c'est qu'il n'y eut pas de la faute du wattmann. Cette constatation acquise, il sied donc ne pas se perdre dans un maquis de commentaires.

Les funérailles de la victime ont été célébrées dans l'après-midi, à 2 heures et demie. Le deuil était conduit par les membres de la famille.

Aucun incident ne s'est produit. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont de Neuville.

## SAVOIR DU CONGO

UNE CHUTE

Un ouvrier laveur du peignage Fouanelman et fils, rue de Roubaix, M. Arthur Thuysbaert, rue de l'Ermitage, 47, est tombé samedi matin du haut d'un appareil.

Dans sa chute, il s'est fracturé le pied gauche et s'est outre contusionné au front et au poignet droit.

Il devra se reposer pendant un mois.

POPULATION ÉTRANGÈRE

Du 21 au 25 juin, on a constaté l'entrée en France, par Tourcoing, de 14 étrangers, dont 5 enfants, 5 hommes, 5 femmes et 3 enfants.

Il est resté 3 femmes, 4 hommes et 1 enfant.

PHARMACIEN DE GARDE

Sont de garde aujourd'hui, à partir de midi, MM. Desgodins, 34, rue de Lille; Dubois, 50, rue du Tiliou; Dujardin, 22, rue d'Anvers.

SOUTIENS DE FAMILLE

Le maire informe les familles des jeunes gens déclarés aptes au service militaire en 1908, appartenant soit à la classe 1907, soit comme ajournés à la classe 1908, qui n'ont pas encore reçu de leur famille un avis de résiliation par l'article 22 de la loi du 21 mars 1906 et qui se croiraient des droits à cette indemnité, qu'ils doivent, dans le plus bref délai, se présenter à la mairie, bureau militaire, pour y déposer leur demande.

REUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville, dans la salle des mariages, vendredi après-midi, à 3 heures un quart. Elle était composée de MM. Lescaze, vice-président; Julien, secrétaire; Bruneau, pharmacien; Teltat, vétérinaire; et Boileau, inspecteur du travail.

Elle a examiné une demande concernant l'installation d'une fabrique de papier peint à Halluin; elle a réservé son avis et a décidé de se réunir prochainement sur les lieux.

Puis elle a pris connaissance des diverses instructions préfectorales relatives à des additions à apposer sur les registres saillants de l'Etat; elle a réservé son avis. Plusieurs propriétaires au sujet d'un ruisseau qui dégage de mauvaises odeurs et a suscité de nombreuses plaintes.

ARRESTATION

Des agents de sûreté ont arrêté vendredi, sur ordre du Parquet de Lille, Achille Néel, né à Halle, 25 ans, résidant sous le nom de Charles Néel, sujet belge, inculpé de coups et blessures.

REUNIONS DE COMMISSIONS

Les commissions de la voirie, du Théâtre, et des travaux se sont réunies vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Cordier, adjoint. Elles ont examiné diverses questions qui seront reprises ultérieurement.

STATISTIQUE SANITAIRE

Pendant le mois de mai, ont été déclarés 134 naissances et 95 décès. Il y a eu 6 mort-nés, 58 mariages et 3 divorces.

Les décès ont été attribués aux causes suivantes : 1 à la coqueluche ; 2 à la grippe ; 14 à la tuberculose des poumons ; 1 à la tuberculose des méninges ; 11 au cancer et autres tumeurs malignes ; 1 à la méningite simple ; 8 à la congestion hémorragique ; 1 à la typhoïde ; 1 à des maladies organiques du cœur ; 1 à la bronchite aiguë ; 1 à la bronchite chronique ; 3 à la pneumonie ; 7 à d'autres affections de l'appareil respiratoire ; 2 à la diarrhée et entérite ; 1 à la arthrite du foin ; 4 à la néphrite ; 1 à une suite d'accouchement ; 4 à la débilité congénitale ; 5 à la débilité sénile ; 2 suicides ; 16 à des maladies diverses. Il y a eu 14 décès de moins d'un an ; 11, de 1 à 5 ans ; 26, de 5 à 20 ans ; 18 de 20 à 50 ans ; 38 au-delà de 60 ans.

CONCERT PUBLIC

Les Trompettes Réunis et les Mélophones Tourquennois donneront le jeudi 2 juillet, à huit heures et demie du soir, Grande-Place, un concert dont voici le programme :

Les Trompettes Réunis, par redoublé, et le Picador (Bodin). — Les Mélophones : Les Fils de Bohème et la Revanc (Bizet, Saint-Louis). — Les Trompettes : la Garde polonoise (Viney) et Polka (J. Bodin).

Je ne fume que le NIL

LEURS RENTES

DANS UN PEIGNE. — Au peignage de la Tassée, 157, rue de Roubaix, M. Jules Melles, 34 ans, ouvrier de préparation, rue de la Gare, a eu l'index droit pris dans un peigne hérisson et contusionné.

15 jours de repos.

EN HEURTANT UNE BALLADEUSE. — Chez M. Charles Kestelot, fabricant, rue du Calvaire, M. Edouard Pardon s'est blessé à la main droite.

10 jours de repos.

A LA SUITE D'UN EFFORT. — Chez M. Félix Desmurte, 41, rue d'Austerlitz, M. Georges Leveque, 24 ans, teinturier, rue d'Austerlitz, a été atteint d'un lumbago, à la suite d'un effort.

6 jours de repos.

ENTRE DEUX ORGANES DE METIER. — Chez MM. Jourdan-Defontaine frères, fabricants de tissus, 42, rue de l'Épine, M. Henri Veraille, 38 ans, tisserand, 372,

rue du Chêne-Houpline, a eu la main gauche prise entre deux organes d'un métier et contusionnée.

10 jours de repos.

UN COUP DE BOUTIR. — Au même établissement, M. Emile Vandepoort, 34 ans, tisserand, rue de la Marlière, 85, a été blessé au médus droit par un coup de boutir.

15 jours de repos.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du vendredi 26 juin

Président : M. Durieux, juge de paix du canton Nord. — Ministre public : M. Niedderst, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.

LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS. — Cinq francs d'amende à MM. Charles et François Flipo, Halaers, rue Winschochoy, pour avoir laissé un ouvrier mineur porter un panier de bobines trop lourd.

LES COCHERS. — M. Augustin Vandendriessche s'étant trop vivement porté au-devant d'un voyageur est condamné à 1 franc Louck, pour abandon de son véhicule.

LES PUTES. — MM. S. Desseaux et Jean-Baptiste Duhamel, propriétaires rue Améens, négligemment de fermer un puis condamné à 1 franc d'amende. Individuellement à 1 franc d'amende.

MARAUDAGE. — 1 franc d'amende à Justine Lefebvre, 43 ans, messagère à Maroquin-Darouss, pour maraudage de fleurs.

LES NAGEURS. — MM. Charles Chuin, battoeur, et Franck, même adresse, chaudronnier à Roubaix, furent surpris au moment où ils prenaient leurs bains dans le canal. 1 franc d'amende.

LES CYCLISTES. — Pour infraction à l'arrêté préfectoral, réglementant la circulation des cyclistes, sont condamnés à 1 franc d'amende : MM. Henri Holvoet, trieur ; Eugène Pougnet, employé de commerce ; Henri Pannecoque, Emile Tillain, Firmin Vindels, Jules Decraener ; et 2 francs, Richard Holvoet et Henri Delmotte.

LES PHOTOGRAPHES. — Les amateurs de photographes troublent notre repos et nos méditations. Qu'on les ennuie un peu, voilà qui n'est pas pour nous déplaire. Le tribunal condamne à 1 franc d'amende, M. Verbeke, charbonnier, rue de la Malencens, qui fit marcher sans autorisation, sa terrible machine.

LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS. — 1 franc d'amende à M. Albert Fournier, 12 ans, qui prit place dans une voiture sans permis ; même amende à M. Jean-Baptiste Vandepoort, qui néglige de museler son chien.

LES TERRAINS ENSEMENCÉS. — MM. Léon Callet, Achille Vanderhaeghe, Léon Deroock et traversiers de la rue de la Malencens, ont été condamnés à chacun 1 franc d'amende.

VIOLENCES LÉGERES. — Sont condamnés à une journée de travail : Georges Lemaire, Jossef Lemaire, César Vandenberghe, Florence Dujardin, Florence Delberche, Jules Leman, Juliette Lesmaes, Jules Castelain, Henri Dupont, Samuel Delmeure et Gaston Carrette ; à 2 journées : Paul Delberghe et François Lemaire.

Le tribunal liquide enfin 9 points et une poivrote et remet quelques affaires à quinzaine.

## ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 27 juin 1908

Naissances. — Fontier Germaine, rue de l'Amidonnerie, 50 ; Leman Angèle, rue Saint-Roch, 128 ; Robert, rue de l'Épave, 43 ; Pluquet Henri, rue de Guisnes, 76 ; Fourmeau Robert, rue de Mouscron, 54.

Mariages. — Entre : Calteau Fleuruse, tisserand, rue Fin-de-la-Guerre,